



INFORMATIONS PRATIQUES/ACTUALISATIONS AU 17/04/2020

Suite aux mesures liées au Covid-19 nécessitant le confinement de la population, voici quelques informations pratiques et numéros utiles concernant les services et commerces sur la commune de Montgenèvre, destinées à vous accompagner dans votre vie quotidienne

RAPPEL DES GESTES BARRIERES

- ✚ Se laver les mains avec du savon pendant au moins 30 secondes plusieurs fois par jour
- ✚ Utiliser du gel hydroalcoolique
- ✚ Ne pas être en groupe, respecter une distance de sécurité d'au moins 1 m entre les personnes
- ✚ Faire ses activités plutôt seul
- ✚ Utiliser des mouchoirs jetables
- ✚ Eternuer ou tousser dans son coude ou un mouchoir jetable
- ✚ Portez un masque chirurgical jetable si vous êtes malade, un masque alternatif pour vous protéger et protéger les autres
- ✚ Pour les déplacements indispensables, une personne par voiture

ELUS CONTACTS (en cas d'urgence)

LES ALBERTS

Luc PASCAL : 06 08 03 55 14

Annie SCHWEY : 04 92 20 19 11

MONTGENEVRE

Le Maire, Guy HERMITTE : 06 07 54 58 56

Michèle GLAIVE-MOREAU : 04 92 21 94 51

Enfin en cas de nécessité, faire appel au CCAS,
tel 04 92 21 92 88

SERVICES PUBLICS

Mairie de Montgenèvre : fermeture au public, sauf urgence, joignable au téléphone et par mail
horaires aménagés (11h-12h-14h30-17h)

Tél : 04 92 21 92 88/ 06 76 45 85 66

site internet www.montgenevre.fr

Mail : mairie@montgenevre.com

Numéro d'appel national N° 0800 130 000

Autre numéro d'appel : n° 0800730087 Numéro vert 7j sur 7 de 9h à 19h répond aux interrogations de nos concitoyens et professionnels

COMMERCE OUVERTS

Boulangerie l'Atelier au Transalpin : fermée à compter de vendredi 17 avril midi.

Sherpa : du lundi au samedi (fermé le dimanche) de 8h30 à 12h30 jusqu'à la fin du confinement. Propose du pain à la vente à compter du samedi 18 avril 2020.

Tél : 09 62 58 84 81

Spar : tous les jours sauf dimanche après-midi

Tél : 04 92 57 78 93

Laverie Hola laverie : tous les jours + service de courses gratuit sur demande pour les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer

Tél : 06 47 83 81 64

Presse, immeuble du Praya : tous les jours de 10h45-12h30 et de 16h30-18h30

Tabac : ouvert les mardis et vendredis de 10h à 12h

Tel 04 92 21 98 08

Restaurant du Lac des Alberts, plats (tajine + pizza) à emporter sur commande

Tel : 06 18 26 77 93

La Ferme des Alberts : Vente d'œufs bio, pommes de terre

Ouvert du mardi au vendredi de 16h30 à 19h et les mercredis, samedi et dimanche de 10h à 12h.

Tél : 06 51 42 12 52

SERVICE DE SANTE

Cabinet Médical, horaires d'intersaison, **fermé le Week-End**,

Consulter le site lespagesjaunes.fr, à l'adresse **cabinet médical Montgenèvre**. Les plages de RDV y sont indiquées ainsi que les contacts téléphoniques des médecins de permanence.

- Docteur Michèle GLAIVE MOREAU
- Pierre Michel DEPINOY

Tel : 04 92 21 91 20 / 06 75 13 27 07

Pharmacie : Ouverture 11h-12h30 et 17h30-18h30 jusqu'à nouvel ordre. Fermée le dimanche

Tél : 04 92 21 92 83

La Mairie de Montgenèvre mobilise ses services

- Les Agents de Surveillance de la Voie Publique sont présents et effectuent des rondes de surveillance quotidiennement aux Alberts et à Montgenèvre. Ils appellent également les personnes âgées, seules, isolées dont la Mairie détient la liste. N'hésitez pas à vous signaler auprès de la Mairie si vous souhaitez être contactés.
- Enfin ils ont un rôle de pédagogie et de prévention/gestes et comportements à respecter dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus
- Un ramassage des poubelles autre que celui assuré par la CCB aura lieu une fois par semaine, et plus si besoin.
- Un service de navette dans le village est effectué à la demande, sur réservation (délai 12h). Les gestes barrière (nombre de personnes dans la navette/consignes sanitaires) seront respectés et il y aura autant de rotations que nécessaire.
Tél : 06 76 72 70 58
- Un agent des services techniques effectue un nettoyage régulier de la voirie, tant manuel (ramassage de papier, débris etc.) que sanitaire avec l'usage de la balayeuse.

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

NUMERO D'ASTREINTE MAIRIE : 06 08 25 01 82

POMPIERS : 18

SAMU : 15

Numéro d'appel 114 (violences conjugales) et 119 (enfants maltraités) pour alerter.

INFOS PRATIQUES/DEPLACEMENTS

Seuls les déplacements indispensables à la vie quotidienne et de travail sont autorisés. Pour ce qui est de l'exercice physique il ne peut s'effectuer que seul et à proximité immédiate du **domicile (1km)**, **penser à se munir de l'attestation de déplacement à chaque fois, mise à jour**. Et pour rappel, les randonnées en montagne, l'alpinisme, l'escalade, le cyclisme... sont interdits jusqu'à nouvel ordre et ce pour préserver l'activité des secours et la disponibilité des lits d'hôpital.

Pour vous déplacer, des attestations sur l'honneur sont nécessaires, à avoir sur vous et à renouveler à chaque déplacement.

Elles sont téléchargeables sur le site : www.interieur.gouv.fr Et disponibles en mairie, sur demande si vous n'avez pas d'imprimante. **Des attestations sont à disposition dans un carton à la porte de la Mairie**).

Vous pouvez les rédiger sur papier libre également.

Un service de transport quotidien est assuré entre Montgenèvre et Briançon par RESALP

Tél : 04 92 20 47 50 et www.autocars-resalp.fr

ALLER

COMMUNE	Point d'arrêt	Lundi à Samedi Sauf férié	Lundi à Samedi Sauf férié	Lundi à Samedi Sauf férié
MONTGENEVRE	Gr Office de tourisme	07.05	08.15	17.35
	Chalmettes Durancia	07.06	08.16	17.36
	Les Alberts Ecole	07.18	08.28	17.48
	Bois des Alberts	07.19	08.29	17.49
VAL DES PRES	Le Rosier	07.20	08.30	17.50
	Vachette O Tourisme	07.25	08.35	17.55
BRIANCON	Champ de Mars	07.30	08.40	18.00
	Charles de Gaulle	07.35	08.45	18.05
	Gare SNCF	07.40	08.50	18.10

RETOUR

COMMUNE	Point d'arrêt	Lundi à Samedi Sauf férié	Lundi à Samedi Sauf férié	Lundi à Samedi Sauf férié
BRIANCON	Gare SNCF	06.30	07.40	17.00
	Charles de Gaulle	06.32	07.42	17.02
	Champ de Mars	06.35	07.45	17.05
VAL DES PRES	Vachette O Tourisme	06.40	07.50	17.10
	Le Rosier	06.45	07.55	17.15
	Bois des Alberts	06.47	07.57	17.17
MONTGENEVRE	Les Alberts Ecole	06.50	08.00	17.20
	Gr Office de Tou.	07.05	08.15	17.35

Autres informations

Communauté de Communes du Briançonnais

Accueil : téléphonique uniquement du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 04 92 21 35 97

accueil@ccbrianconnais.fr

Service intercommunal de prévention spécialisée : maintenu pour les personnes vulnérables, sans domicile fixe

Tél : 07 84 02 46 59

prevention@ccbrianconnais.fr

Urgence sociale : 115

Déchèteries :

Ouverture aux professionnels de la déchèterie de Clot Jouffrey à Saint-Chaffrey les lundis matin de 9h30 à 12h30

Ouverture aux particuliers de la Déchetterie de Fontchristiane : les mercredis et vendredis de 7h30 à 13h30 Les usagers devront se conformer aux consignes strictes visant à limiter les risques de contamination.

Tél : 04 92 54 52 52

service.dechets@ccbrianconnais.fr

INFORMATION AUX ENTREPRISES ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

-la DGFiP déclenche des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et travailleurs indépendants : www.impots.gouv.fr

-Le Département des Hautes-Alpes contribue au fonds d'aide aux entreprises des territoires de la Région, initié par la Région Provence Alpes Côte d'Azur (fonds Covid-Résistance), concernant les **entreprises de moins de 20 salariés**. Ce fonds, de plus de 40 millions d'€ à l'heure actuelle, est géré par les **plateformes du réseau initiative France**. **Contactez-les.**

-Le réseau des chambres de commerces soutient et aide les entreprises et travailleurs indépendants au côté des services de l'Etat : www.cci.fr

-<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

-Numéro d'appel pour les entreprises Haut-Alpines 0806 000 126

-Pref-covid19-entreprise@hautes-alpes.gouv.fr

-Informations actualisées sur le site internet de la Mairie

Nous comptons sur votre vigilance et solidarité pour signaler tout événement anormal, personnes en difficulté, etc.

Nous vous souhaitons à tous bon courage pour traverser cette épreuve.

Le Maire Guy HERMITTE

 

Ce document sera actualisé et mis en ligne sur le site internet de la Mairie. Il sera affiché sur le panneau de la Mairie au fur et à mesure des évolutions et actualisé.

INFORMATIONS VIE DE LA COMMUNE suite aux récentes mesures du covid 19-date 17/04/2020

Les services de la Mairie

Dans ce contexte d'épidémie, le Maire a mis en place des mesures permettant d'assurer un service public utile tout en préservant la santé des salariés et employés de la commune.

✓ **Concernant les services techniques :**

Pour cela, elle a déterminé plusieurs niveaux d'intervention, allant de l'urgence vitale au service public nécessaire pour assurer la sécurité des concitoyens et l'entretien du patrimoine communal :

-Service de l'eau, contrôle régulier hebdomadaire de contrôle des réservoirs, du niveau de chlore etc..

-Service de surveillance effectué par les ASVP

-Nettoyage de la Voirie, désinfection des locaux... : un nettoyage quotidien est ainsi effectué par la Nera à l'Espace Prarial et de façon plus ponctuelle à l'Espace Jean Gabin.

-Contrôle des installations électriques

-Réparation de bâtiments, mise en conformité, entretien... (camping des Alberts, école, crèche cinéma, espace Prarial, Durancia ...)

-Inventaires permettant de s'assurer qu'en cas d'incident majeur les solutions sont en place (comptabilisation -vérification-commandes à prévoir)

Afin de pouvoir à toutes les situations des astreintes sont en place, et des agents sont à l'œuvre et travaillent quotidiennement.

En effet cette période est utile également pour assurer l'entretien et la préservation du patrimoine communal, prévenir toute dégradation **et préparer l'après confinement**, pour ce qui est de la réouverture des écoles, crèches, et de l'embellissement du village (fleurissement, espaces verts etc..).

Pour cela, les agents respectent les gestes barrières et préconisations : se laver les mains, respect des distances réglementaires, masques dans certaines situations, un agent par voiture ou 2 si la distance d'1 mètre peut être respectée).

➤ **Les services administratifs : le travail ne s'est pas arrêté, il s'organise différemment**

- Des agents sont en télétravail de manière à ce qu'ils puissent gérer vie familiale et travail. Cela concerne le service des finances, l'urbanisme, les Ressources humaines : il y a des factures des entreprises à payer, des cautions à rembourser, un budget à élaborer...des agents qui évoluent dans leur vie professionnelle, des arrêts maladie à gérer...
- Dans cette période compliquée, les agents sont également toujours à l'œuvre pour monter des dossiers de subvention, suivre les projets en cours ou à venir, faire remonter les problèmes rencontrés et à venir en haut lieu : ils travaillent depuis chez eux à cela.
- Un service d'accueil est assuré à la Mairie (accueil téléphonique, alerte, mise en liaison, diffusion d'informations, Etat civil, Actes de décès, de naissance etc...)
- La Coordination des services, des informations et des tâches, la remontée des problématiques et leur résolution, quand c'est possible est assurée par la Directrice Générale des Services et le Directeur des Services Techniques présents au quotidien.

- **Les travaux de la nouvelle Mairie**

Les travaux pour l'installation de la nouvelle Mairie ont débuté au mois de février. Peu de temps après, la période de confinement était décrétée. Les entreprises ont continué à y travailler afin de garantir une installation au plus près de la fin de la période de confinement, tout ceci étant indispensable à la poursuite de la vie publique et municipale.

L'entreprise CIMELEC (électricité) et l'entreprise FAP (Plaquiste, peinture) viennent en alternance sur le chantier de manière à préserver leur sécurité et ne pas être plus de 2 et le plus souvent 1 sur site.

La fin des travaux est prévue à la fin de la semaine 17 (26 avril). Le déménagement pourra alors s'organiser à compter de la semaine 18 (à partir du 27 avril).

VIE CIVILE -VIE MUNICIPALE

Comme vous le savez la vie municipale est suspendue à la levée du confinement.

-Les mariages sont interdits sauf cas dérogatoires exceptionnels (mariages de militaires partant en mission, mariages avant décès)

-Les enterrements doivent respecter des règles strictes pour raison de Covid19 : pas de cérémonie, pas plus de 10 personnes aux enterrements,

-En dehors des inhumations les cimetières des Alberts et de Montgenèvre doivent être fermés

-Les derniers Conseils municipaux ont eu lieu les 11 et 25 février 2020. Des conseils municipaux peuvent avoir lieu pour respecter les règles démocratiques mais en observant certaines règles. Le prochain conseil municipal permettant de voter le budget est envisagé semaine 20 (aux alentours du 13 mai)

POSTE

Le service du courrier est assuré les mercredi, jeudi et vendredi.

Certaines boîtes de ramassage sont condamnées en cette période. Une seule boîte est active celle située rue de l'Eglise.

La Commune en liaison avec M. Stephan BLONDEL, Directeur de la plateforme INHA, se sont mobilisés pour permettre de réouvrir l'accès à ce service public essentiel à notre population, qu'est la Poste, dans les meilleurs délais. Dans ce cadre, l'agence postale communale sera disponible trois jours par semaine, dès le mercredi 22 avril. Son personnel sera à disposition du public le mercredi, le jeudi et le vendredi, de 14h30 à 17h. Pour répondre à tous les impératifs de sécurité, les agents des services techniques ont notamment installé, à cette fin, un paravent en Plexiglas permettant de sécuriser l'agent en place, et de limiter les risques de propagation du virus.

AUTRES INFORMATIONS POUR LES CITOYENS

Economie-emploi-Aides

-**Consultez les documents mis en ligne sur le site de la Mairie**

-**le lien vers le site de Pôle emploi concernant les actualisations et dernières informations :**

<http://www.pole-emploi.org/accueil/communiques/pole-emploi-face-a-la-crise-sanitaire-covid-19-reponses-aux-questions.html?type=article>

Loisirs

Afin de rendre ce temps de confinement un peu moins long et plus ludique, Christèle CHENE, coach sportive à Montgenèvre met à disposition des cours, via le lien suivant :

A télécharger sur le site de la Mairie.

De nouveaux liens et cours seront en téléchargement régulièrement. N'hésitez pas à aller visiter le site.

Ces gestes se font sous votre propre responsabilité, et nécessitent une bonne condition physique.

<https://we.tl/t-ojc57TBR2Y>

<https://we.tl/t-lfbsWynmzx>

<https://we.tl/t-MIORO3Fn3K>

<https://we.tl/t-3lkyaPpbOr>

Culture

Des sites ont été élaborés, des liens sont à télécharger permettant de visiter des sites, d'avoir accès à des ressources pédagogiques et ludiques : cliquer sur les liens soulignés

les [liens vers des sites](#) proposant un accès aux spectacles ou musées en plein confinement,

les actions en faveur des acteurs de la Culture en situation de crise, sur le [site de la FNCC](#)

Réserve civique

Pour les citoyens, habitants, professionnels désireux d'apporter leur aide dans différents domaines et dans ce contexte d'épidémie, une plateforme recensant besoins et bonnes volontés est à votre disposition. :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>